Décembre 2018

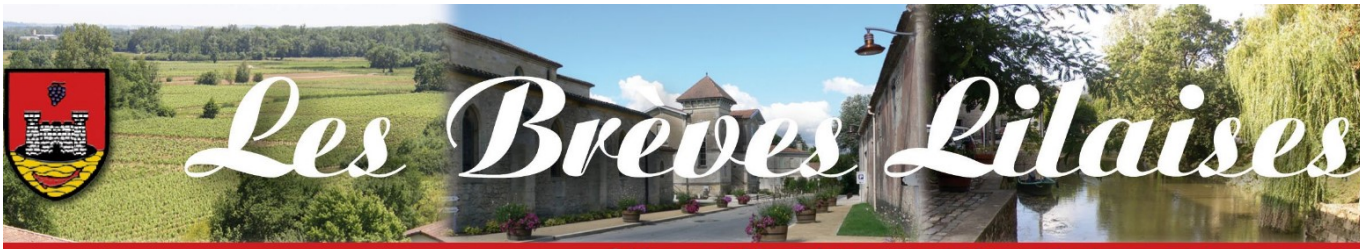

Le Conseil Municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2019

Suivi chantier réfection digues

Comme prévu, c'est un chantier pharaonique qui a commencé avec les apports de rochers et de terres. Notre route de Boutric en souffre particulièrement, et il nous faudra patienter pour sa remise en état définitive même si quelques retouches ont été réalisées en cette fin d'année. Il est recommandé d'y rouler avec extrêmement de prudence. La partie de digue qui menaçait de s'effondrer à tout moment a été consolidée et l'enrochement a commencé. Il nous faut remercier les familles LAPLAGNE, MAUROS et ROBIN pour leur compréhension et leur patience. Les photos qui suivent parlent d'elles même.

Décisions prises lors du Conseil Municipal du 4 décembre 2018 19h

PRÉSENTS : LEMIRE Jean André, BETES Françoise, PATROUILLEAU Christian, DAUBANES Stéphanie, COUSSILLAN Clarisse, NAPIAS Jean-Christophe, ROBERT Amandine, FERNANDEZ Natacha, BLANC Agnès, BANOS Guillaume.
ABSENTS excusés : HOLCHER Arnaud, ROUSSEIL Leslie procuration à PATROUILLEAU Christian
ABSENT : CHAMPION Christophe
Secrétaire de séance : ROBERT Amandine

Mise en place de la médiation préalable : délibération 13/2018 (unanimité)
Les éventuels recours contentieux formés par les agents publics à l'encontre de certains actes administratifs relatifs à leur situation personnelle peuvent faire l'objet d'une médiation préalable obligatoire, dans le cadre d'une expérimentation jusqu'au 18 novembre 2020. La conduite de la médiation préalable obligatoire sera assurée par des agents du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde formés et opérationnels, qui garantiront le respect des grands principes de la médiation : indépendance, neutralité, impartialité, confidentialité. Chaque litige soumis au médiateur dans le cadre de la convention donnera lieu de la part de la collectivité au versement d'une participation financière au CDG33.
Cette participation comprend :

- Une participation financière forfaitaire de de 150 € pour la prise en compte et l'examen du dossier soumis au médiateur (incluant 2 heures au maximum d'intervention avec les parties),
- Une participation financière de 50 € par heure de médiation supplémentaire.

Mise à jour tableau des effectifs : délibération 14/2018 (unanimité)
Mr le Maire propose la suppression d'un poste adjoint des services techniques de 2ème classe 18/35 et la création d'un poste adjoint des services techniques de 2ème classe 25/35 à compter du 1er janvier 2019.

Renouvellement contrat enfance jeunesse avec la CAF de la Gironde : délibération 15/2018 (unanimité)
Ce partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde permet à la commune d'être soutenue financièrement et techniquement dans la mise en œuvre de sa politique d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
Il est proposé de le renouveler jusqu'à fin 2021.

Révision des tarifs de la garderie périscolaire : délibération 16/2018 (unanimité)
Après avis de la commission adéquate, Mme BETES propose de ne pas modifier les tarifs de la restauration scolaire mais ceux de la garderie périscolaire comme suit à compter du 1er janvier 2019.

Quotient familial	Tarif à la demi-journée		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Moins de 500€	0.80€	0.70€	0.60€
De 501€ à 750€	1.10€	0.95€	0.80€
De 751€ à 1000€	1.30€	1.15€	0,95€
De 1001€ à 1250€	1.50€	1.30€	1.10€
1251€ et plus	1.70€	1.50€	1.25€

Pour 2 enfants : tarif de base x 1,75 / 2
Pour 3 enfants : tarif de base x 2,20 / 3
En arrondissant

Don au profit des communes du département de l'Aude sinistrées par les inondations du 15 octobre 2018 : délibération 17/2018
Mr le Maire propose de participer à cette solidarité envers ces territoires sinistrés par l'attribution d'une subvention exceptionnelle. Après débat (trois voix pour 300€ et huit voix pour 500€), le Conseil Municipal de l'Isle Saint Georges
• Approuve le versement de cette subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € (cinq cent), au bénéfice du fonds spécifique d'aide à la reconstruction des équipements publics du Département de l'Aude.

PRESENTATION RAPPORTS EAU & ASSAINISSEMENT 2017 : délibération n°18/2018 (unanimité) **:**
Monsieur PATROUILLEAU présente à l'assemblée les rapports annuels sur le prix et la qualité des services de l'adduction d'Eau Potable et de l'Assainissement Collectif et non collectif exercice 2017. Le Conseil Municipal prend note de ces rapports annuels établis par le Syndicat Intercommunal de l'eau Potable et de l'Assainissement de La Région de La Brède, conformément aux articles L.2224-5, D.2224-1 à 5 du code général des collectivités territoriales.

BAIL COMMERCIAL « PETIT CABOULOT »: délibération n°19/2018 (unanimité)
Mr le Maire propose de négocier avec le futur gérant un loyer de 1300€ avec un intéressement au chiffre d'affaires.

Décision modificative budgétaire : Délibération 20/2018 (unanimité)
Il est proposé + 10 000 € au chapitre personnel - 10000€ au chapitre dépenses imprévues.
Cela vient du fait, que pour assurer la continuité de service, il a fallu remplacer du personnel titulaire absent pour maladie. Des recettes compensatoires (remboursement par notre assurance) sont attendues en recettes à l'article 6419.

Citoyenneté : le petit mot de Gérard.

J'aurais dû, j'en suis bien conscient, rédiger ce petit message bien avant mais, si je m'en réfère à un dicton bien connu : « Mieux vaut tard que jamais ».
Nanti de cette assurance, j'adresse toute ma gratitude au CCAS de l'Isle Saint-Georges, à son Président, Jean André LEMIRE, et à son conseil d'administration pour l'aide financière apportée à l'acquisition de Hoëdic, ma fidèle chienne guide, contribution versée au Centre ALIÉNOR Sud-Ouest.
Je profite aussi de l'occasion qui m'est donnée pour remercier tous les conducteurs ralentissant à notre approche, ceux qui nous saluent d'un joyeux klaxon et ceux qui nous adresse un petit mot en passant, sans parler de ceux qui s'arrêtent pour échanger quelques paroles d'encouragement.
En revanche, je regrette un peu l'attitude de certains automobilistes qui, bafouant les règles de sécurité, passent à une vitesse excessive, sans tenir compte de l'étroitesse et de l'état de la chaussée. L'écart d'un piéton est toujours possible, compte tenu de l'état des bas-côtés, par endroits cabossés.
Il est fort probable qu'enfermés dans leur véhicule et absorbés par les préoccupations du quotidien, quelques conducteurs arrivent à en oublier l'environnement. Sans doute cela explique-t-il les douches involontaires prises par temps de pluie, lorsque l'un de ceux-ci nous croise sans tenir compte des flaques.
Beaucoup de promeneurs arpentent les chemins de notre beau village. Donnons-leur envie de continuer et ne les décourageons pas par des comportements égoïstes.
Merci pour l'attention que vous voudrez bien porter à ces lignes, je ne m'érige ni en juge ni en censeur mais en simple citoyen, avide d'harmonie et de paix.
Bien cordialement. *Gérard BOMPART*

Opération zéro déchets : Bilan de la conférence du 30 novembre

Trouver des alternatives pour atteindre le zéro déchet ? C'est ce qu'était venue chercher près de 150 personnes ce soir-là à Isle Saint-Georges. Une soirée pour échanger et partager avec les différents exposants et Aline Gubri, fondatrice du blog « Consommons sainement », autour d'un même thème : la réduction des déchets.
Les bénéfices pour la nature, notre santé et **notre portefeuille** ont été exposés et argumentés.
Saviez-vous que suite à une étude de caractérisation de nos bacs verts par la CCM, nous savons que 25% de leur contenu, c'est du gaspillage alimentaire ! Soit, pour notre Communauté de Communes 2500 tonnes/an d'aliments jetés à torts qui sont collectés, transportés puis brulés pour un coût d'incinération de 260 000€ !
Cela représente aussi, par personne une dépense conséquente mensuelle d'achats de nourriture qui pourrait être facilement évitée….

Recensement sur notre commune du 17 janvier au 16 février 2019

C'est Utile. Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est simple. Un agent recenseur recruté par la mairie, Clara GERMON, se présentera chez vous. Elle vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'elle viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 Novembre 2018 nous célébrions le centenaire de l'armistice de la grande guerre de 1914 /1918.
Après la cérémonie aux monuments aux morts et après avoir lu les discours officiels, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, pour cette occasion, ont tenu à apporter une petite touche personnelle.
Ils ont rendu hommage, dans la Salle des Gravettes, aux poilus et à leurs familles en exposant et lisant quelques lettres échangées durant ces années de douleur et d'atrocités. Des mots poignants, compliqués, que chaque personne présente a eu le respect d'écouter avec attention. Nous vous partageons ici un extrait de l'une d'entre elles.

« Mon amour, c'est un sourire que je veux voir se dessiner sur ton visage, en œuvrant cette lettre. Je n'ai aucune idée précise de l'endroit où tu es au moment où tes yeux lisent mes mots, je sais juste que tu es déjà loin. Tu vas bientôt partir au front et j'ai peur, sache que peu importe le temps qui passe, je serai forte, je serai toujours prés de toi, même si tu ne me vois pas. Je penserai à toi chaque jour, me remémorant nos merveilleux souvenirs, ta tendresse et ton visage. Je t'attendrai toujours, reviens moi vite, sans changement, sans blessure, sans cicatrice. Je t'envoie une douce caresse et t'embrasse tendrement. »

Un peu d'histoire sur l'épicerie de notre village

Peggy, la quarantaine pas encore sonnée, est devenue officiellement notre nouvelle épicière depuis le 27 septembre 2018. Mais comment est-elle arrivée jusqu'à nous ? Nous sommes en septembre 2017 : Peggy tient une petite affaire de restauration rapide à Mérignac depuis 2013 et elle a comme projet d'ouvrir ou reprendre un petit commerce. Une de ses amies l'appelle et lui dit : « je viens de regarder un reportage à TF1 et je crois que j'ai trouvé ton bonheur à Isle Saint Georges ». Peggy, qui habite Ayguemorte depuis 2016, contacte le Maire qui est à peine remis de ses émotions télévisées et qui lui donne les cordonnées de Patou. Dès le premier coup de téléphone le courant passe entre Patou et Peggy.

Le 25 mai 2018 elles sont toutes les deux présentes à la séance du Conseil Municipal qui est séduit par ses intentions et acte le projet de l'opération de transformation en local commercial de son atelier Rte d'Ayguemorte afin de le louer ultérieurement à Peggy.
A ce jour, au bout de trois mois d'exercice, Peggy n'a aucun regret d'autant plus que la clientèle est au rendez-vous. Elle a bien conscience de participer aussi à maintenir, voire renforcer le lien social dans notre commune.
Et elle attend déjà avec impatience de déménager route d'Ayguemorte pour développer son offre commerciale et créer un point postal même si elle sait qu'elle devra attendre deux ou trois ans pour ce faire.

Patou, en 1997, prend la suite de Marie-Jo dont le magasin se situait rue du Lavoir, un peu par hasard mais beaucoup par opportunité et s'installe dans le local où Peggy vient de prendre le relais. Elle prend le risque, calculé certes, mais quand même courageux de quitter un poste à responsabilité dans la boulangerie. Les premiers temps, habitué à manager une dizaine de personnes, elle se sent parfois un peu seule au milieu de ses gondoles de produits. Petit à petit, elle s'y fait et s'épanouit dans le lien humain qu'elle peut créer. Le nombre de petits ou grands secrets qui lui ont été confiés ne contiendraient pas dans la réserve du magasin. Mais elle ne parlera pas ! Professionnellement elle s'épanouit aussi et passe ainsi une vingtaine d'années à vendre des bonbons aux petits, des plats cuisinés et des gâteaux aux plus grands, des fruits, du pain, des journaux, etc. Mais tout a une fin et elle commence à réfléchir à une transmission réussie car en tant que Lillaise d'origine, elle tient absolument à ce que ce commerce de proximité perdure. Elle rencontre Peggy et le répète depuis à l'envie « J'ai su de suite que c'était elle ». La suite vous la connaissez, mais la vie active de Patou n'est pas tout à fait terminée. Pendant deux ou trois ans elle va s'occuper des personnes en difficulté en tant qu'assistante de vie. Une belle histoire humaine aussi ! **Patou, le village te remercie et à bientôt pour tes courses chez Peggy.**

AJC : Bilan d'activités de JARDISLE pour 2018

Nous sommes un petit nombre (4 familles) à continuer cette activité même s'il arrive que nous recevions un coup de main. Le jardin a produit une jolie récolte de blettes, tomates, piments, potimarrons et butternuts. Le carré des TAP était magnifique orné d'un tournesol géant plein de coccinelles.
Nous avons souhaité partager le plaisir de la récolte de potimarrons en offrant une soupe à réaliser pour le repas d'Halloween organisé par l'Isle aux enfants. Ce n'était vraiment pas le meilleur jour pour mobiliser sur le sujet les enfants qui ne rêvaient que bonbons et sorcières !
Nous allons pérenniser les bacs et buttes existants et avons postulé pour avoir un arbre de la CCM, un noisetier.
Des frais modestes ont été engagés dans le jardin pour conserver une somme significative pour construire la cabane dont le projet se précise, et pour laquelle une déclaration de travaux a été déposée puis accordée.
Nous souhaitons remercier de tout cœur Nicolas Montignac pour ses conseils et son aide. Nous lui devons aussi un magnifique cadeau qu'il nous fait avant de déménager pour le Sud Gironde: une **motopompe,** élément essentiel du jardin. Le budget alloué au jardin était de 350 euros. Les dépenses se répartissent comme suit :

Aquiter : Compost …….. 12.53 euros
Biocoop : ingrédients soupes ……. 12,46 euros
Autres ingrédients …….. 11,66 euros
Brico Dépôt : bois cabane…… 212,00 euros
TOTAL …… **248.65 euros**
Reliquat : 101,35 euros à investir très vite pour un tunnel et de la visserie.

Le mot de l'ARS

Eh oui ! Notre petite église s'offre un nouveau rajeunissement.

L'année dernière, Véronique avait réalisé le chaulage des murs et voûtes de l'église. Nathalie qui a pris sa suite dans l'entreprise atelier DUFON, s'est attelée depuis plusieurs jours à la reconstitution des peintures du mur de la chapelle nord.
Maintenant notre ambition est de rénover le Narthex, c'est-à-dire l'entrée (notez le mot : au scrabble il peut rapporter gros !) : nettoyage, rebouchage, restitution des décors et restauration des 2 portes d'entrée.
Voilà des années que les subventions de la commune et du Conseil Départemental facilitent ces travaux. Mais bien sûr, 2018 nous a permis de réunir une certaine somme grâce aux adhésions, aux 2 lotos et au concert du 26 mai 2018. Ah ce concert !!!!!!!!!! Les chants basques résonnent encore sur la place noire et déserte quand minuit a sonné !

Quelques petits changements marqueront 2019. Un premier loto comme d'habitude le 27 janvier 2019 mais le 2ème aura lieu plus tard : le 12 octobre 2019. N'hésitez pas à nous aider en nous faisant parvenir vos dons !

Enfin l'église ouvrira ses portes pour un nouveau concert en mai 2019, promesse d'une excellente soirée

Mise en place d'une aire de jeux pour les jeunes au terrain de la croix

Une journée conviviale, chaleureuse et d'entraide, voici ce que nous pouvons retenir de ce samedi 24 novembre 2018. En effet l'équipe de l'Isle Aux Enfants a fait appel au savoir et savoir faire des parents grand parents et amis des enfants de l'école afin d'organiser le montage des structures de l'aire de jeux sur le terrain de sport.
Ce fut non sans mal mais avec un minimum de préparation et d'enthousiasme chacun a mis la main à la pâte et jusqu'à la tombée de la nuit, sous les projecteurs, ce fut chose réalisée.
Beaucoup d'émotion, de rire, de réflexions accompagnées de bonnes viennoiseries et autour d'un repas à la bonne franquette complété le midi par des mamans attentionnées.
L'Isle Aux Enfants remercie encore les bénévoles qui ont œuvré de façon quasi professionnelle malgré quelques averses inattendues.
Malheureusement les travaux ne peuvent avancer comme nous le souhaitions, la météo n'étant pas clémente avec nous mais très rapidement début 2019 les enfants auront la joie de pouvoir inaugurer ces structures colorées et attrayantes.
Il nous tarde cet instant magique... allez... patience a toutes et à tous... ce n'est qu'une partie remise.
Les membres de l'Isle Aux Enfants.

Réussite aux examens en 2018 (suite)

Félicitations à Coralie MAUROS, enfant de notre village, passée par notre école primaire, qui a obtenu en juin son Master (bac +5) en Management des Unités Opérationnelles et Stratégie d'Entreprise qui consiste à apprendre l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique commerciale, la gestion et optimisation des budgets et des comptes d'exploitations, le suivi et l'analyse des résultats d'activités.
Pour en arriver là, c'est en contrat alternance de professionnalisation (2/3 travail, 1/3 études), qu'elle a d'abord obtenu un BTS Assistante de Gestion dans un cabinet comptable, puis sa licence et son master chez Piscine Desjoyaux à Mérignac.
Ce qui, au bout du bout, fait cinq ans d'études post bac bénéficiant d'un statut de salariée. Elle vient d'être embauchée en CDI, comme Conseillère Commerciale chez Desjoyaux, qui a saisi l'opportunité de la recruter de par sa compétence avérée pendant son contrat et la sachant déjà préparée au marché du travail.

Ecole : Interview conduite par les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 de l'école d'Isle-Saint-Georges.

Le 13 novembre dernier, nous avons eu la visite de l'auteure Valérie de la Torre.
Nous lui avons posé quelques questions sur sa vie d'écrivaine.
Combien de livres avez-vous écrit ? Elle a écrit 12 livres pour enfants.
Pourquoi avez-vous choisi ce métier ? Depuis qu'elle a appris à lire en CP, elle a toujours aimé écrire, c'est sa passion !

Comment faites-vous pour illustrer vos livres ? C'est souvent son éditeur qui choisit l'illustrateur en fonction du style qu'il veut donner au livre.
De quoi vous inspirez-vous pour écrire vos livres ? Valérie déborde d'imagination et les idées fusent. Elle s'inspire parfois de la réalité, ou en partant d'un personnage.
Depuis combien de temps écrivez-vous des livres ? Elle écrit depuis le CP ! Mais en réalité, elle est publiée depuis 8 ans seulement.
Combien de temps cela prend-il d'écrire un livre ? Ça dépend… ! *Nono le petit singe* a été écrit en une matinée, alors que *1, 2, 3 nous irons au froid* est le fruit de 4 mois de recherche et écriture à raison de 8h par jour !
Parmi vos livres, quel est votre préféré ? Pourquoi ? Petite boule rouge a été son premier livre… et reste son préféré ! Elle aime aussi beaucoup *Bê la brebis*, qui se déroule dans sa région d'origine.
Où travaillez-vous ? Avec quel(s) outil(s) travaillez-vous ? Valérie travaille chez elle, à son bureau. Elle utilise son ordinateur pour écrire.
Où avez-vous appris ce métier ? Valérie a d'abord été professeur des écoles pendant de nombreuses années. Elle a commencé à envoyer des manuscrits alors qu'elle enseignait ; cela a duré 8 ans. Elle se consacre uniquement à l'écriture depuis un an seulement. Elle n'a donc pas fait d'études spécifiques pour apprendre ce métier !
Ecrivez-vous des livres pour adultes ? Son dernier livre qui vient de paraître, *1, 2, 3 nous irons au front*, s'adresse aux enfants et aux adultes.

Bibliothèque Municipale

L'équipe de la bibliothèque est heureuse de vous proposer une trentaine de nouveautés, dont la liste est visible sur le site INTERNET de la commune, et notamment quelques prix littéraires décernés en cette fin d'année 2018. Elle vous rappelle que tous les premiers lundis de chaque mois, à 17h, c'est l'heure du conte au cours de laquelle des histoires sont lues aux enfants. Moment sympathique dont chacun peut profiter.

Décès : Robert FLORES est décédé le 26 novembre 2018.
Nos très sincères condoléances à sa famille

agenda

Vendredi 18 janvier 2019 à 19h30, AG du Comité des Fêtes, Salle des Gravettes

Dimanche 27 janvier 2018 15h, Loto de l'ARS, Salle des Gravettes

Edité à 300 exemplaires, Responsable de la publication : Jean-André LEMIRE, *Rédaction : Elus et secrétariat*
Photographie : Marc JANTIN, élus et associations, *Imprimé et distribué par nos soins*

Prochaine parution prévue en février 2018